

# TOURISME, LOISIRS OCCITANIE

## REGION



## 8 Contrats de Destination signés en Occitanie

Les 7 contrats de destination ainsi que le contrat cadre ont été signés, pour 3 ans, entre Atout France, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie et les partenaires des territoires. Ils permettront d'accroître le rayonnement à l'international de marques touristiques à forte notoriété et renforceront les initiatives déjà mises en place en matière de promotion du territoire, de marketing territorial ou encore d'outils d'observation. Le 8<sup>ème</sup> contrat, Vallée de la Dordogne, sous pilotage du CRT Nouvelle Aquitaine devrait être signé en décembre.

Bâti autour d'un mécanisme de financement collaboratif, ils fédèrent acteurs publics et privés autour d'objectifs communs et en mutualisant des budgets. Le financement s'opère autour d'une participation financière à part égale entre Atout France (qui abonde à hauteur de 60 000 € maximum par an), le CRTL et les partenaires (ADT/CDT/OT, aéroports...). En 2023, plus d'1,5 M€ a d'ores et déjà été fléché pour la promotion des différentes destinations ou thématiques identifiées dans ces 8 contrats.

- 1. Le littoral** : valoriser une expérience mer et arrière-pays en développant les ailes de saison,
- 2. Montpellier** : proposer une nouvelle offre city break autour du vignoble en mêlant tourisme urbain, tourisme de saveurs, tourisme mer et campagne,
- 3. Activités Pleine Nature et Itinérances** : favoriser l'itinérance et le multi-activités pour tous dans les territoires du Lot, Aveyron, Lozère autour des différentes pratiques de pleine nature
- 4. Le canal du Midi** : développer l'économie touristique autour des activités fluviales et fluvestres dans une approche de tourisme durable et responsable, préservant le canal du Midi,
- 5. Les Pyrénées** : ce contrat s'attache à renouveler le positionnement hiver et à devenir le massif français leader sur l'été, le printemps et l'automne.
- 6. Toulouse** : dépasser la vision des courts séjours urbains et asseoir un modèle de développement touristique durable en couplant l'offre urbaine et l'offre des sites alentours,
- 7. Lourdes** : rester leader du tourisme spirituel et positionner la destination autour d'expériences et de rencontres entre les cultes et les cultures, en diversifiant les activités proposées sur le potentiel sportif et l'ancrage au cœur des Pyrénées,
- 8. Vallée de la Dordogne** : la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie ont choisi de concentrer leurs efforts autour d'une destination où nature et activités de plein air sont omniprésentes.